

Initiatives ministérielles

● (1720)

Ils ne devraient pas mélanger leurs électeurs en disant, comme le député du Bloc l'a déclaré tout à l'heure, qu'ils paient tant et tant en impôt sur le revenu au Trésor fédéral. Je crois que le député a parlé de 28 milliards de dollars et a affirmé que tout devait être rendu. Vous obtenez tout cela et encore plus en vertu du programme de péréquation.

Donc, ne reliez pas l'impôt sur le revenu que vous payez aux paiements de péréquation. Ce sont deux choses distinctes. Les paiements de transfert s'ajoutent aux fonds accordés au Québec au titre de tous les autres programmes et services.

En tant qu'habitant du centre-ville de Toronto, je tiens à dire que je n'ai personnellement rien contre le fait d'accorder 100 milliards de dollars au Québec au cours des cinq prochaines années pour qu'il continue de se sentir partie intégrante de la Confédération.

Nous avons vécu des moments très difficiles à Toronto la semaine dernière. Nous pensions que le centre pour les études environnementales de l'ALENA s'implanterait chez nous. Il en sera autrement, mais cela fait partie du jeu. Parfois on gagne, parfois on perd. Voici où je veux en venir. J'aimerais que les députés du Bloc montrent un peu leur satisfaction, non seulement à leurs électeurs, mais à l'ensemble des Canadiens.

Je sais que je me suis un peu éloigné de la question de l'amendement au budget dont nous sommes saisis aujourd'hui, mais j'ai cru que c'était pertinent au débat.

Aujourd'hui, j'aimerais parler plus particulièrement de la partie IV du projet de loi C-17, celle qui concerne le pouvoir d'emprunt. Cette disposition du projet de loi prévoit que—je remarque que mes amis du Parti réformiste commencent déjà à s'énervier—sous réserve de l'approbation du ministre des Finances, nous autorisons la Société Radio-Canada à contracter des emprunts allant jusqu'à 25 millions de dollars.

Je sais que les députés réformistes ont beaucoup de mal à concevoir que nous puissions, en période d'austérité, autoriser de nouveaux emprunts ou une nouvelle aide de 25 millions de dollars pour la SRC. Je tiens à dire aux députés d'en face que c'est ce qu'il convient de faire.

M. Harris: Dites-le sans plaisanter.

M. Mills (Broadview—Greenwood): Je le dis très sérieusement. Comme je l'expliquais à l'un de nos collègues ce matin, la SRC n'est pas comme n'importe quelle autre entreprise au Canada.

Je me demande d'ailleurs pourquoi je la défends, car elle n'a jamais été particulièrement tendre envers moi ou les autres politiciens. C'est l'une de ces rares situations où l'on défend un organisme qui nous attaque sans cesse. C'est ce qui rend ce pays si intéressant.

Monsieur le Président, vous me faites signe qu'il ne me reste que deux minutes. Alors que nous entrons dans une période très délicate où nous devons encore une fois nous surpasser dans l'intérêt de l'unité nationale, il m'apparaît très important que la Société Radio-Canada, que la radio et la télévision de Radio-Canada, que Newsworld, bref que cette organisation ait des assises solides. La plupart des Canadiens reconnaîtront sûrement que cette institution est probablement le meilleur outil de communication et le meilleur agent de cohésion que nous ayons actuellement.

Grâce à elle, nous connaissons des musiciens de toutes les régions canadiennes qui, autrement, n'auraient pas la possibilité de se faire entendre à l'échelle nationale. Comme je l'ai dit plus tôt aujourd'hui, la SRC est non seulement une entreprise de communication et de production de premier ordre, mais elle contribue aussi à la formation d'une manière extraordinaire.

● (1725)

Quand on analyse son bilan, on ne rend pas toujours à la SRC le mérite qui lui revient à ce chapitre. La SRC a en effet formé des gens qui sont ensuite allés travailler pour d'autres réseaux de télé et pour l'industrie cinématographique. Elle a formé des techniciens très compétents, dont bon nombre créent maintenant des produits que nous exportons partout dans le monde et qui témoignent de la présence canadienne non seulement en Amérique du Nord, mais partout sur la scène internationale. Pour ces raisons, j'exhorte donc les députés à appuyer le projet de loi.

Mme Jan Brown (Calgary—Sud—Est): Monsieur le Président, j'ai trouvé vraiment intéressant d'entendre ces propos venant du député d'en face, surtout quand il parle des provinces riches du Canada en disant à tout le monde ici aujourd'hui que l'Alberta est du nombre.

Il est merveilleux de venir d'une province riche, mais nous traversons à l'heure actuelle une des périodes les plus pénibles de notre histoire alors que nous nous imposons un programme de réduction du déficit qui touche tous les Albertains, hommes, femmes et enfants.

Je me préoccupe beaucoup du fait qu'on donne cet argent en cadeau à une province comme le Québec. On n'y entretient aucune vision qui englobe tout le Canada. Les Québécois ont d'eux-mêmes une définition qui s'arrête aux frontières de leur province.

Il était intéressant d'entendre le député faire une analogie à propos de cet argent donné en cadeau au Québec pour garder la province à tout prix au sein du Canada. J'aimerais bien que les Québécois décident par eux-mêmes de rester dans notre merveilleux pays.

Je m'oppose totalement à ce soutien de 25 millions de dollars pour Radio-Canada. Je voudrais que le député m'explique comment il peut en toute bonne foi appuyer l'octroi de ce pouvoir d'emprunt qui ne s'accompagne d'aucun plan. C'est lui donner